

ELECTIONS LEGISLATIVES
EN GUINEE BISSAU

Rapport de la mission d'observation
De la Francophonie

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA
FRANCOPHONIE

Après plusieurs mois d'instabilité politique marquée, entre autres, par un soulèvement populaire en septembre 2002, et la démission « forcée » du Président Kumba YALLA, la Guinée Bissau est en passe de renouer avec le processus de démocratisation engagé en 1998. Dans le sillage de la formation d'un gouvernement d'Union nationale, dirigé par un Premier ministre, Monsieur SAGNA, sous l'autorité d'un Président de la République, les institutions de la transition se sont progressivement mises en place. Leur fonctionnement était régi par une Charte de transition politique qui, entre autres dispositions, fixait les attributions du Président de la République de transition, du Conseil national de transition, ainsi que du gouvernement de transition. Sous ce dernier registre, la Charte, un peu à l'image d'une constitution à caractère provisoire, délimitait les fonctions des différentes autorités et définissait le mode d'organisation et de déroulement des scrutins législatif et présidentiel.

La Charte stipule à l'article 18 que les élections législatives doivent se tenir « dans un délai maximum de six (6) mois, à compter de la date de sa signature » et que l'élection présidentielle doit avoir lieu « dans un délai maximum d'un (1) an à compter de la date d'investiture des députés de l'Assemblée nationale populaire ». C'est en conformité avec ces échéances considérées comme intangibles par l'ensemble de la classe politique bissauguinéenne, ainsi que par l'Armée, qu'ont eu lieu les élections législatives du 28 mars 2004.

Pour garantir leur bon déroulement, et donner toutes les assurances de leur régularité, le Président de la Commission nationale électorale dont la création était prévue par la Charte de transition politique, a souhaité que ces élections soient supervisées par des Observateurs internationaux. C'est à ce titre que l'Organisation internationale de la

Francophonie a été invitée par lettre du 7 janvier 2004. Une Mission d'observation de la Francophonie a été ainsi désignée par Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF, Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Dirigée par Monsieur Pierre BUYOYA, ancien Président de la République du Burundi, cette mission comprenait :

- M. Lwan RAMA, ancien Ambassadeur (Albanie) ;
- M. Jean-Baptiste MONSI, Magistrat, Cour Suprême (Bénin) ;
- M. Russel COPEMAN, Député, (Canada, Québec) ;
- M. IbrahimaEl Hadji BAH, ancien Député, ancien rapporteur de la Commission Politique de l'APF (Guinée);
- M. Abdellah MKINSI, Professeur de Droit Public à Rabat, ancien Sénateur, Conseiller Régional et Conseiller Communal de la Mairie de Salé (Maroc) ;
- M. Théodore SIMBURUDALI, Commissaire, Commission Rwandaise aux Droits de l'Homme (Rwanda) ;
- Madame Maria Alves Neto DOS ANJOS TROVOADA, Représentante Personnelle du chef de l'Etat au CPF (Sao Tomé et Príncipe) ;
- M. Doudou WADE, Député, Président du Groupe Parlementaire Libéral et Démocratique (Sénégal)
- M. Babacar Néné MBAYE, ancien Ministre, Secrétaire Général du Gouvernement, ancien Ministre de la Modernisation de l'Etat (Sénégal)
- M. Déogratias NIJIMBERE, Aide de Camp (Burundi)

Les fonctions de Rapporteur Général ont été assurées par M. Babacar Néné MBAYE assisté de M. Mohamed TRAORE de la Délégation aux Droits de l'Homme et à la Démocratie (Organisation

Internationale de la Francophonie) et de Monsieur Jean Baptiste MONSI, Magistrat près la Cour suprême du Bénin.

La coordination technique de la mission a été assurée par M. Stanislas ZALINSKI, M. Mohamed TRAORE et Mme Valentine SILAS, tous de la Délégation aux Droits de l'Homme et à la Démocratie.

Dès son arrivée à BISSAU, le 23 mars 2004, la Mission Francophone d'Observation a rendu public par voie de presse, en application des principes directeurs devant guider l'observation des élections de la Francophonie, un communiqué annonçant l'objet et les modalités de son intervention.

Sur place, la Mission d'Observation de la Francophonie a travaillé en étroite coopération avec les autres délégations dépêchées par la Communauté internationale. Elle s'est efforcée, tout au long de son séjour en Guinée Bissau, d'agir dans le respect strict de la Déclaration de Bamako du 3 novembre 2000, en son volet « élection ». Elle a également bénéficié du concours sans réserve des autorités nationales impliquées dans le processus électoral. Dans ses contacts multiples avec tous les représentants du pouvoir de transition, la Mission de la Francophonie a pris soin de souligner l'esprit d'impartialité et de rigueur qui devait guider ses activités.

A cet effet la mission de la Francophonie a rencontré certaines autorités politiques et administratives de la Guinée Bissau, les responsables des institutions chargées de l'organisation et du contrôle des élections législatives, ceux des partis politiques, des organisations de la société civile ainsi que les représentants de la Communauté internationale. Le but de ces rencontres était de s'assurer que toutes

les dispositions avaient été prises pour un bon déroulement du scrutin du 28 mars 2004.

Arrivés cinq jours avant le scrutin du 28 mars 2004, et repartis le 3 avril, les observateurs de la Francophonie ont pu ainsi en suivre une partie importante du processus électoral : une partie de la phase préélectorale, électorale et postélectorale. C'est autour de ces phases que le présent rapport s'articule :

I – L'observation préélectorale.

II – L'observation électorale c'est-à-dire le déroulement
proprement dit du
scrutin, le 28 mars 2004

III – L'observation postélectorale.

Ce rapport se termine par des recommandations que la Mission a jugé utile de formuler à l'intention de Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF, Secrétaire général de l'OIF.

I - L'observation préélectorale

Cette phase a été marquée essentiellement par des visites et des entretiens, ainsi que par l'observation de la campagne électorale, notamment sous la forme d'une participation à la séance de formation-information des observateurs organisée par l' UNOGBIS.

1) Visites et entretiens

1.1 " La Rencontre Africaine pour la défense des Droits de l'Homme" (RADDHO) : 24 mars 2004.

La mission francophone d'observation a reçu une délégation de la RADDHO, ONG sénégalaise à vocation internationale, partenaire privilégié de la Francophonie, qui a financé la prise de son déploiement pour cette observation en Guinée. Cette organisation a

suggéré à la mission de prendre contact avec certaines personnalités, en particulier des responsables de formations politiques, notamment le Vice Président du Conseil National de Transition, le Général Vérissimo CORREIA SEABA, le parti de M. FADOUL (le PSUD), l'ancien Président de la République Kumba YALA.

De cette rencontre avec la RADDHO, il s'est dégagé :

- que l'armée bissau-guinéenne, qui revendique une légitimité tirée de la guerre de libération, est pléthorique, très politisée, avec nombre d'officiers supérieurs et officiers mal payés dont la plupart sont frappés par la limite d'âge.

- que la circulation des armes dans le pays est une donnée réelle et qu'il convient dès lors de promouvoir une politique de désarmement et de réinsertion sociale.

- que des indices semblent montrer que les élections se dérouleront dans de bonnes conditions.

- que les populations aspirent à un gouvernement post-électoral qui serait à l'image de l'actuel gouvernement, lequel, selon ces populations est l'un des meilleurs que la Guinée Bissau ait connu.

1.2 Le Président de la Cour Suprême (Supremo Tribunal de Justiça) 24 mars 2004.

Une partie de la mission conduite par le Chef de délégation a été reçue par le Président de la Cour Suprême Mme Maria do Céa Silva Monteiro, en présence du Vice-Président de la Haute Juridiction, M. Raulo Sanha.

Mme Silva Monteiro a souligné que ses collègues et elle-même avaient pleinement conscience de la délicatesse du rôle de leur institution dans le processus électoral, à savoir connaître du contentieux, et qu'ils se sont préparés à jouer correctement leur partition. Toutefois a révélé Mme le Président, la Haute Juridiction a besoin du concours d'un expert en contentieux électoral et de celui

d'un expert en informatique spécialisé en élections. Ces demandes formulées de longue date n'étaient jusqu'à présent pas satisfaites.

A une question de la Mission, le Vice Président Raolo Sanha a affirmé que la Cour n'avait été saisie, à cette étape du processus électoral d'un seul recours sans importance majeure.

1.3 Le Ministre de l'Intérieur (24 mars 2004)

La mission francophone d'observation a rencontré le Ministre de l'Intérieur. Celui-ci a mis l'accent sur la détermination de toutes les institutions engagées dans le processus électoral, à organiser des élections législatives dans le délai de six mois, conformément à la Charte de transition politique. C'est cette ferme volonté a souligné le Ministre, confortée par les encouragements de la communauté internationale, qui a permis de surmonter de réelles difficultés. Cependant, le Ministre a déploré le retard de l'aide internationale.

1.4 Le Premier Ministre. (24 mars 2004)

Les préparatifs des élections législatives et la période post-électorale, constituent les deux axes des entretiens avec le Premier Ministre.

a) Les préparatifs

Pour le Premier Ministre, il était prématuré d'organiser des élections législatives le 28 mars 2004. En effet, la préparation psychologique qu'exige le retour à la normalité institutionnelle et à la crédibilité, après de longues périodes d'anarchie, n'a pas eu lieu. Dès lors, les risques d'une instabilité post-électorale sont réels.

Malgré cette crainte, le Premier Ministre a assuré que le Gouvernement a tout mis en œuvre, pour que les élections aient lieu le

28 mars 2004, afin d'éviter d'être accusé de vouloir se maintenir au pouvoir. S'agissant des préparatifs proprement dits, des difficultés ont surgi ou existent encore, malgré l'appui du Portugal et de l'UEMOA à la CNE.

Ainsi, le Premier Ministre a dû négocier avec les Travailleurs des Télécommunications, de la Marine, du secteur hôtelier qui avaient menacé de déclencher une grève pendant la période électorale.

De même les voies d'accès aux différentes régions sont en mauvais état et les véhicules nécessaires au déploiement de la force publique pour assurer la sécurité sont en nombre insuffisant. Le Gouvernement a dû procéder à des réquisitions. Les opérations d'inscription sur les listes électorales se sont poursuivies pendant la campagne électorale, alors que ces deux activités ne devaient pas être menées simultanément, des noms ne figurant pas sur les listes électorales, alors que ces personnes étaient en possession de leur carte d'électeur.

En outre, la propagande électorale n'a pas répondu aux attentes des populations (beaucoup de dérapages). Mais, malgré ces difficultés, les élections se dérouleront normalement a-t-il précisé.

b) La période post-électorale.

Le Premier Ministre a exprimé la crainte d'une instabilité post-électorale dont les germes sont, d'une part, l'insuffisance d'une préparation au retour à la normalité institutionnelle, et d'autre part d'éventuelles difficiles relations entre les organes créées par la charte de transition politique et ceux issues des élections législatives.

1.5 Le Ministre des Affaires Etrangères (25 mars 2004)

Au campo Alto Bandin où l'UNOGBIS a organisé une séance de formation-information à l'intention des observateurs internationaux, le Ministre des Affaires Etrangères a indiqué qu'il n'avait pas d'inquiétudes quant au déroulement des élections, même s'il appréhende des problèmes et des difficultés pendant la période post-électorale.

Il a par ailleurs évoqué deux causes essentielles à la crise qu'a connue son pays :

- La mauvaise gouvernance qu'il a mis en évidence par la formule "on ne sait pas construire le bien être du peuple"
- Les textes ne sont plus adaptés notamment la Constitution qui date de l'époque du parti unique. Certaines de ses dispositions ont été néanmoins reprises, ce qui rend hybride le régime politique actuel.

Le Ministre a rassuré les Observateurs internationaux en ce qui concerne leur sécurité.

1.6 Le Président de la République (25 Mars 2004)

Le Président de la République a reçu toute la mission d'observation francophone, en présence de son Directeur de Cabinet et de deux conseillers dont l'un chargé des affaires électorales.

Après avoir salué la présence de la délégation de la Francophonie qui constitue un gage de crédibilité du processus électoral, le Président de la République a résumé la situation en quelques points : après le consensus national et international, ainsi que la volonté du peuple Bissau guinéen d'accéder à un véritable Etat démocratique, il était inconcevable de renvoyer la date du scrutin.

Il a en outre indiqué, que, malgré le non paiement des salaires, le mauvais état des infrastructures routières, les difficultés économiques, le Peuple Bissau Guinéen, « debout comme un seul homme » affronte ses problèmes avec dignité, calme, sérénité et maturité politique.

Le Président de la République a enfin souhaité qu'un pacte social soit conclu, pour permettre au Gouvernement d'accomplir sa mission et de bénéficier ainsi d'un « état de grâce » pendant une période d'un an, c'est-à-dire jusqu'à l'élection présidentielle.

1.7 Le Président de la Ligue Bissau Guinéenne des Droits de l'Homme (26 mars 2004).

M. Luis Manuel Cabral, Président de la dite Ligue a porté à la connaissance de la mission un certain nombre d'atteintes aux droits fondamentaux de la personne.

Le premier cas révélé par M. CABRAL concerne une militante du PAIGC qui a été détenue au motif qu'elle portait un T-shirt à l'effigie de l'ancien Président de la République, Mr Nino VIEYRA. Cette détention constitue une violation de la liberté de manifester a précisé M. CABRAL.

La deuxième atteinte évoquée est la tentative d'arrestation du Vice-Président du PAIGC, M. Aristide GOMES, sur instructions du Commissaire Général de la Police et de l'Ordre Public. Cette tentative a échoué grâce à la prompt réaction de la Ligue des Droits de l'Homme.

Le troisième cas stigmatisé par M. CABRAL, est l'arrestation pendant quelques heures du deuxième Vice-Président de la Ligue des droits de

l'Homme parce qu'il dénonçait la montée du taux de criminalité. La progression du taux de la criminalité selon M. CABRAL tire son origine de la situation créée par le Président Kumba YALA issu du PRS, dont le mandat a été marqué par la confusion des pouvoirs, la dépendance du pouvoir judiciaire, le non respect des droits de l'Homme, toutes choses qui ont notamment entraîné sa destitution. Et pourtant, s'est indigné M. CABRAL, M. Kumba YALA fait campagne.

Ce cas a été invoqué par M. CABRAL pour justifier son affirmation selon laquelle, le PRS perd du terrain et s'engage dans la violence. Le dernier fait allégué par M. CABRAL qui tend aussi à prouver cette affirmation, et le dessein formé par le PRS d'éliminer physiquement M. CARDOSO, Président de la CNE, s'il ne remportait pas les élections. M. CABRAL a toutefois déclaré que la Ligue n'était pas en mesure de confirmer cette information.

Il n'empêche que le PRS est un parti violent s'appuyant sur les hauts gradés dont la plupart sont des BALANTES et qui n'avaient peur que de M. Nino VIERA, a précisé M. CABRAL.

1.8 Le Président de la Commission Nationale Electorale (CNE)

Le Président de la CNE, s'est dit honoré de recevoir la délégation de l'OIF qui, par sa présence et la qualité de ses observateurs, contribuera à la crédibilité des résultats du scrutin. Il a en outre indiqué que la CNE est la seule institution compétente pour tout le processus du scrutin.

Le Ministre de l'Intérieur et le Ministre des Affaires Etrangères avaient cependant en charge de la confection de listes électorales en

relation avec les Ambassades et consulats en ce qui concerne les Guinéens de l'Extérieur.

Insistant sur les conditions de vote, il a précisé que seuls pourront accomplir le devoir de citoyen, les électeurs munis de leurs cartes électorales et inscrits sur les listes électorales.

Il a également assuré que toutes les dispositions ont été prises pour le bon déroulement du scrutin (notamment matériel électoral, nomination des membres des bureaux de vote).

Il a enfin souhaité que toutes les parties jouent le jeu après le scrutin, en acceptant le verdict des urnes, dans l'intérêt du peuple Bissau-guinéen qui souhaite le calme, la paix, préludes à l'instauration d'un Etat de droit.

1.9 Le Général Vérissimo CORREIA SEABRA (Chef d'état-major général des forces armées et Président du Comité National de transition)

Après les remerciements, le Général Verissimo a salué la présence de la Francophonie tout en soulignant la qualité de ses observateurs. Il a indiqué que la situation était calme et que les élections se dérouleront normalement. Il a aussi rappelé que les Forces Armées étaient en alerte pour aider si nécessaire la police, ou intervenir à la demande du Président du CNE . Il a cependant rappelé que la démocratie était un élément nouveau en Guinée Bissau et que les hommes politiques n'en comprennent pas souvent le contenu. Il a toutefois précisé qu'une situation de crise ne pourrait être tolérée tout en indiquant que les militaires voteront en tenue mais sans armes et retourneront dans leurs casernes, après avoir accompli leur devoir de citoyen.

Le Général a enfin rappelé que toutes les parties concernées par ce scrutin du 28 mars ont signé le pacte et siègent ensemble au Conseil national de transition depuis des mois. Ils ont donc appris à se connaître, ce qui suppose qu'il ne devrait pas y avoir de contestations.

1.10 Les formations politiques

La délégation de la Francophonie avait souhaité rencontrer tous les partis politiques (voir note ci-dessous). Le calendrier des différents responsables des partis politiques assez chargés n'ont pas permis de le faire.

TABLEAU DES CONTACTS PARTIS POLITIQUES **Mission Francophone d'observation des élections législatives en** **Guinée Bissau**

GROUPE	Nom/Prénom/Pays	Noms des partis
Gpe 1	SEM BUYOYA (Burundi) M. MBAYE (Sénégal)	PRS / PDS
Gpe 2	M. BAH (Guinée) M. TROVOADA (Sao Tomé et P.)	PUSD / PUN / UNDP
Gpe 3	M. ZALINSKI (France) M. TRAORE (Mali)	PLAFORMA / PS-GB
Gpe 4	M. COPEMAN (Canada Québec) M. MONSI (Bénin)	MDG / APU / FCG-SD
Gpe 5	M. RAMA (Albanie) M. MKINSI (Maroc)	PAIGC / RGB / MANIFESTO
Gpe 6	M. SIMDURUDALI (Rwanda) M. WADE (Sénégal)	UM / UE

a) **PRS**

Une partie de la délégation conduite par Son Excellence M. BUYOYA a rencontré le premier vice Président du PRS M. Yaya JALLO. Il ressort des entretiens que M. JALLO a indiqué que son parti veut garantir la stabilité de son pays. Il a cependant rappelé que le Président Kumba YALA (Membre de leur Parti) n'a pas voulu promulguer la loi fondamentale (la Constitution), acceptée par toutes les parties (son droit de veto le lui permettait). Toutefois, il a accepté de renoncer au pouvoir pour éviter la guerre, a précisé M. JALLO.

Il a en outre, porté à la connaissance de la délégation que le PRS avait renoncé, après signature de la Charte, à tous les postes politiques et administratifs qui lui ont été proposés (Gouverneurs -Préfets - Directeurs de services Nationaux notamment), bien que le Premier Ministre soit issu de leurs rangs. Il a également rappelé que les étudiants en grève le 04 mars 2004 ont saccagé les locaux et les véhicules de leur siège social, avec la complicité des responsables des autres partis politiques.

Mais, responsables, et voulant éviter la confusion a-t-il précisé, son parti a demandé à tous ses militants de ne pas répondre à la provocation.

Le Vice Président JALLO a dit avec force que son parti, le PRS gagnerait les élections malgré toutes les tentatives de déstabilisation menées à son encontre.

Fait important à souligner : à une question des observateurs de la Francophonie « que pensait-il des autres forces politiques en ce qui concerne les résultats » il a indiqué que après le PRS suivraient le PAIGC, La PLATAFORMA, et le PSUD.

b) APU

Président : Fernando GOMES

Les personnes rencontrées Icencio ALBINO LAMBA, membre de la commission de coordination de la paix, secrétaire général de Alianca Socialista.

Il s'agit d'une coalition de deux partis : PPG et Alianca Socialista. La liste électorale est bien faite, le parti est partout représenté dans le pays, dans toutes les régions, l'accès à des organes d'information a été correct.

Le financement des partis pose problème, « le Gouvernement n'a pas les moyens, le PNUD qui avait fait des promesses n'a pas honoré ses engagements ont-ils précisé. Au départ, une promesse de 6000 USD puis ramenée à 3000. Les partis qui ont été au pouvoir ont eu des moyens par qu'ils les ont mal acquis.

Cette coalition est cependant confiante, elle est prête à accepter le verdict des urnes.

c) MDG (Movemente Democratico Guinessense)

Les personnalités rencontrées : Avoz Dauerdade, Pedro Batista.

Le parti n'est pas satisfait de l'organisation des élections ; on manque de financement pour la campagne électorale. Les partis qui étaient au pouvoir ont plus de moyens, ont-ils indiqué. Le MDG est un parti nouveau qui existe depuis seulement un an. Il s'est donné comme principe de dire la vérité, de mobiliser les Bissau-Guinéens.

La liste électorale n'est pas bien faite, il existe trois listes, ce qui va créer la confusion. Les personnes qui sont en âge de voter ne sont pas tous sur les listes. Il manque également la carte de la ville pour localiser facilement les bureaux de vote.

Malgré ces insuffisances, ils sont confiants quant aux résultats du scrutin.

d) RGB

Le Président du RGB : M. Salvador TCHONGO DOMINGOS

M. DOMINGOS a été Vice Président de l'Assemblée Nationale de 1994 à 1999 ; il constate que la campagne électorale se déroule dans de bonnes conditions malgré les petites querelles. Il a à cette occasion soulevé le problème du recensement confectionné par le Gouvernement. On constate le doublement voire le triplement d'inscription ou l'inscription de décédés.

Il constate que ce problème est d'une gravité importante dans les villages en particulier et de la campagne électorale en général.

Le problème de financement de la Campagne électorale demeure pour lui le problème essentiel, car il participe à l'élimination des petits partis qui ont besoin de ressources pour financer leur campagne.

Le RGB s'est présenté dans toutes les circonscriptions ; son programme politique est la nécessité de réorganiser l'Etat pour une meilleure gestion des affaires publiques. Il s'agira dès lors du respect

des Droits de l'Homme pour une confiance de la Communauté Internationale.

e) **PAIGC**

Le Président : M. Carlos GOMES Jr,

Après avoir exprimé ses remerciements à la communauté internationale, il a rappelé que son parti a participé à la préparation de la charte politique qu'il compte respecter jusqu'au bout. Il a surtout insisté sur la responsabilité de son parti qui a initié l'indépendance du pays et qui a gouverné la Guinée Bissau pendant plusieurs années.

Son parti, après plusieurs années dans l'opposition, après avoir constaté l'échec total des responsables actuels du gouvernement, lance le défi de bien gérer le pays sur toutes ses formes. Il a indiqué quelques anomalies liées à la confection et au recensement des listes électorales. Cependant a-t-il indiqué, des garanties ont été données par la Commission Nationale Electorale.

Après avoir indiqué qu'il sortait d'un coup d'Etat et de difficultés économiques des populations, M. Carlos GOMES a indiqué que son parti respectera le verdict des urnes et sera ouvert aux autres partis pour intégrer les meilleurs compétences en vue d'une stabilité politique de son pays.

f) **MANIFESTO**

En présence du Directeur de campagne du parti MANIFESTO, le Président de cette formation politique, ancien Premier Ministre proche de M. FADUL (PSUD) a qualifié la situation d'assez positive et calme, bien que le problème de financement de la Campagne reste un grand handicap.

Son parti a connu des difficultés financières parmi lesquelles l'impossibilité de couvrir tout le territoire par des affiches et la non disponibilité des tee-shirts, dont il n'a assuré que 500, les 2500 autres étant bloqués à LISBONNE pour défaut de paiement.

Il a enfin indiqué, bien que son parti soit jeune (un an d'existence), leur souhait est de réussir les élections quel que soit le résultat de leur parti, pour constituer un groupe parlementaire et participer à un gouvernement d'union nationale.

II – L'observation du scrutin du 28 mars 2004

Il convient de préciser que le scrutin du 28 mars s'est bien déroulé sur toute l'étendue du territoire. Cependant, à Bissau, ce qui paraît paradoxal, le vote s'est accompli dans des conditions anormales, voire parfois inexplicables.

En effet, il est incompréhensible que le matériel électoral ait fait défaut uniquement dans la capitale (urnes et membres des bureaux de vote).

Il a été constaté à BRAS, malgré la présence, tôt le matin, des électeurs (aux environs de 4 heures), que des électeurs n'ont pas pu voter à cause de certains matériels électoraux qui n'ont pas été non livrés dans les bureaux de vote.

Ces problèmes ont provoqué quelques troubles (pneus brûlés) et le mécontentement des populations, ce qui a fait dire à certains médias étrangers que « Bissau était à feu et à sang » ; cette affirmation exagérée ne concernait que la seule localité de BRAS.

Dans le but d'assurer la meilleure coordination possible, et de permettre à la Communauté internationale d s'exprimer d'une seule voix, il a été nécessaire de publier un communiqué commun stigmatisant les irrégularités qui ont failli entacher le bon déroulement des élections malgré la détermination et la volonté des populations de s'acquitter de leur devoir de citoyen.

Ce communiqué a été signé par l'ensemble des observateurs présents à Bissau le 28 mars 2004, dont la liste suit :

Comité Interparlementaire de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (CIP-UEMOA),

Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO),

Communauté des Pays de Langue Portugaise (CPLP),

Organisation Internationale de la Francophonie,

Union Africaine (UA),

Etats Unis d'Amérique,

Gambie,

Mauritanie,

Mozambique,

Portugal,

Fédération de Russie,

Sénégal,

Caritas,

Fondation Rurale de l'Afrique de l'Ouest (FRAO),
Plan International pour la Démocratie et la Paix en Afrique,
RADDHO.

Le communiqué conjoint des observateurs internationaux:

« Les Observateurs Internationaux se sont félicités d'avoir rencontré les autorités politiques et administratives, les partis politiques, certains partenaires au développement, ainsi que les institutions impliquées dans l'organisation et la tenue du scrutin législatif du 28 mars 2004.

Les Observateurs Internationaux ont été déployés sur l'ensemble du territoire national et ont observé le déroulement du scrutin.

Ils se réjouissent de la forte mobilisation populaire, de la sérénité et du civisme qui ont caractérisé le scrutin du 28 mars 2004 dans le pays.

En général, le scrutin s'est déroulé dans des conditions acceptables. Cependant les observateurs internationaux ont constaté des dysfonctionnements qui n'ont pas permis à certains électeurs, surtout à Bissau, de voter. Cela étant, ces manquements n'étaient pas de nature à entacher la sincérité du vote au niveau national.

Les Observateurs Internationaux encouragent le peuple Bissau Guinéen à maintenir le calme, la discipline et le sens civique dont il a jusqu'à présent fait preuve.

Les Observateurs Internationaux exhortent toutes les forces vives de la Nation à unir leurs efforts, en vue d'une conclusion rapide du processus électoral en cours.»

III – L’observation après les élections

Dans la plupart des régions du pays, le scrutin législatif s’est déroulé dans un climat de sérénité, de civisme et même d’enthousiasme des populations, comme en témoigne un taux élevé de participation (74%). Les résultats provisoires ont conduit à la répartition suivante des sièges :

PAIGC : 45

PRS : 35

PSUD : 17

UE : 2

APU : 1

Les deux autres sièges manquants sont réservés aux Bissau guinéens de l’extérieur et devraient être attribués ultérieurement.

RECOMMANDATIONS

Parmi bien d’autres recommandations, notamment celles concernant plus directement les scrutins à venir, et les améliorations à apporter à leur préparation et à leur déroulement, la Mission a jugé bon d’émettre des avis susceptibles de contribuer à l’instauration d’un climat de paix civile et sociale en Guinée Bissau. A ses yeux il est nécessaire :

1. de procéder à une remise à plat de tous les textes législatifs et réglementaires, relatifs à l’organisation des pouvoirs publics. Cette opération permettrait d’adapter la législation nationale au nouveau contexte politique, et de la rendre ainsi plus en phase avec les règles et principes démocratiques.

2. d'assurer le suivi de la Mission d'observation du scrutin du 28 mars, et d'accompagner le Gouvernement issu des élections législatives, dans son action de redressement politique et économique. L'OIF pourrait assister la Guinée Bissau dans la mise en place des organes de régulation, prévus par les textes fondamentaux et de préparer dans de bonnes conditions le prochain scrutin présidentiel. Il est important que la Guinée Bissau se sente constamment soutenue pendant toute la période de transition dont le terme devrait coïncider avec le scrutin présidentiel prévu un an après l'entrée en fonction du Gouvernement.
3. de soutenir, dans la mesure du possible, et dans le cadre des prérogatives de l'OIF, l'action de réforme que devra nécessairement conduire le prochain Gouvernement. Les réformes viseraient aussi bien l'administration en général, la Fonction Publique, l'Armée, que la gestion des finances publiques.
4. de mobiliser la Communauté internationale en faveur du renouveau politique de la Guinée Bissau. L'OIF pourrait agir dans ce sens et suggérer par exemple la tenue d'une Conférence des bailleurs de fonds.

CONCLUSION

Au terme de ce rapport, il est utile de rappeler une nouvelle fois que la Mission d'observation de la Francophonie s'est déroulée dans des conditions idéales. A aucun moment les observateurs francophones, comme d'ailleurs tous les Observateurs Internationaux, n'ont

rencontré la moindre difficulté à remplir leurs obligations. Ce climat d'apaisement résulte certes du caractère consensuel de la transition engagée en Guinée Bissau, et du sens des responsabilités des principaux acteurs locaux, tant politiques que militaires. Mais il est aussi le fruit de l'autorité qu'ont su imposer, tout au long de l'observation, les délégations représentant la Communauté internationale. A cet égard, la présence de l'ancien Chef de l'Etat du Burundi, Monsieur Pierre BUYOYA, a conféré à la Mission de la Francophonie, une crédibilité dont les effets ont rejailli sur l'ensemble des missions dépêchées par les organisations internationales.

On ne peut terminer sans souligner la part considérable prise par la délégation de la CEDEAO dans l'issue du scrutin législatif et l'acceptation du verdict des urnes. Composée des ministres des Affaires étrangères du Sénégal, du Ghana et du NIGERIA, elle a notamment permis de lever les obstacles à la publication des résultats provisoires.

ANNEXES